

Votre cure thermale en confiance

CHARTRE SANITAIRE



Au moment où nous publions ce livret, notre pays est touché depuis le mois de mars 2020 par une crise sanitaire liée à une épidémie de COVID-19. En conséquence, nous adaptons notre organisation, nos protocoles de soin et les mesures d'hygiène sont renforcées. Selon l'évolution du contexte sanitaire, les recommandations des autorités sanitaires et gouvernementales, certaines mesures pourraient évoluer. Votre établissement thermal met en place des protocoles et équipements adaptés pour votre cure.

14 jours avant votre séjour, nous vous contactons

Si vous disposez d'un email, vous recevez un message qui vous invite à compléter un **formulaire d'auto évaluation santé en ligne** (disponible également sur www.thermesbalaruclesbains.com rubrique formulaire autoévaluation).

Celui-ci est recommandé mais n'est pas obligatoire. Cette démarche est un pré requis du référentiel thermal proposé par le CNETH, la DGS et la CNAM.

Il est transmis directement au médecin thermal qui assure votre suivi médical en séjour. Il est le seul à prendre connaissance de vos réponses. S'il le juge utile, le médecin peut rentrer en contact avec vous pour convenir, lors d'une téléconsultation, du maintien de votre cure.

Votre cure au quotidien / notre priorité votre santé et celle de nos collaborateurs

Afin de vous offrir une cure thermale dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire et de soins bénéfiques pour votre santé, **nous respectons une charte sanitaire rigoureuse en cohérence avec le référentiel officiel élaboré par les professionnels du thermalisme et la direction générale de la santé.**

Notre charte sanitaire définit un ensemble de gestes barrières à respecter, l'adaptation du parcours de soins et des protocoles, le renforcement de nos mesures sanitaires.

Côté curiste : Des recommandations et des gestes barrières vous sont communiqués avant et à votre arrivée dans l'établissement.

Côté thermes : Nous adaptons votre parcours dans les soins, votre accueil et nous renforçons au quotidien nos protocoles sanitaires.

Cette charte accompagne notre règlement intérieur, qui encadre les fondamentaux du service médical rendu, nos valeurs et pratiques.



L'ensemble des mesures sanitaires que nous mettons en oeuvre dans ce contexte sanitaire sont certifiées par le cabinet AES CERTIFICATION.

Nos équipes et protocoles sont renforcés afin de garantir au quotidien l'excellence de qualité sanitaire et de service médical, pour votre sécurité et votre satisfaction.

L'ensemble du personnel à votre contact est équipé de masques adaptés, et selon les soins, de visières.

L'ensemble du personnel soignant a été formé aux risques de transmission, gestes barrières, hygiène et protocoles conformément à notre politique sanitaire et démarche d'amélioration afin de vous prodiguer des soins en toute sécurité.

Les contacts physiques ne sont pas autorisés en dehors des soins de kiné ou dispositifs d'accompagnement particulier. Les cabines et les équipements de soin sont désinfectés entre chaque curiste.

Nos processus techniques sont à la pointe de la technologie et audités régulièrement dans le respect des bonnes pratiques thermales (sanitation et désinfection des réseaux, chauffage >70°C, prélèvements et analyse par notre laboratoire interne, etc.)

Le linge est désinfecté au moyen d'un produit désinfectant virucide et d'une température de lavage et de séchage recommandées.

Nos équipes d'hygiène sont renforcées et formées aux protocoles de nettoyage et désinfection spécifique au virus COVID-19.

Les espaces communs : surfaces, vestiaires et sanitaires sont nettoyés et désinfectés toutes les heures.

En complément, vous trouverez des lingettes jetables et produit désinfectant à votre disposition, à proximité des vestiaires d'entrée et de sortie de l'établissement.

Notre vestiaire automatique permet le rangement de vos effets personnels limités au strict minimum, isolés dans des casiers individuels au sein du carrousel.

Les espaces bassins collectifs sont traités à un taux de chlore préconisé pour son action virucide.

Des prélèvements permanents et suivis sont effectués par notre laboratoire interne et analyses réglementaires pour garantir la sécurité sanitaire de notre infrastructure. Notre démarche Aquacert garantit notre qualité sanitaire et l'adaptation de nos protocoles en continu.

L'établissement dispose d'une cellule COVID-19, d'un référent et d'un protocole validé en partenariat avec les professionnels de santé pour une prise en charge rapide en cas de suspicion de COVID-19.

La démarche qualité Aquacert et ISO 9001 garantissent protocole sanitaire de la branche du thermalisme validé avec la direction générale de la santé.



Quelques mesures principales à connaître avant de venir en cure

Afin de préparer votre séjour, nous vous invitons à prendre connaissance des mesures principales de notre charte sanitaire sur notre site internet : www.thermesbalaruclesbains.com rubrique notre charte-sanitaire. Ces mesures ne sont pas définitives et peuvent évoluer en fonction des recommandations nationales liées au contexte épidémique.

Ci-dessous, voici quelques mesures à prévoir avant votre venue à l'établissement :

- Nous vous invitons à rapporter votre sac de cure si vous êtes déjà venu en cure et d'apporter un nombre limité d'effets personnels (dont votre bouteille d'eau personnelle).
- Le port du masque est obligatoire dans l'établissement thermal, à l'exception de certains soins individuels en cabine en l'absence du personnel soignant. Nous recommandons de vous munir de votre propre kit de masques conforme aux normes Afnor (3 ou 4 masques lavables ou des masques jetables pour la durée de votre cure) et d'un petit sac refermable vous permettant de le conserver au sec lorsqu'il ne sera pas nécessaire.
- L'établissement met à votre disposition des bornes de gel hydroalcoolique pour une désinfection régulière des mains.

Votre séjour à Balaruc-les-Bains

Tout est mis en oeuvre pour votre séjour au sein d'une station au savoir-faire thermal, dans la sécurité de ses infrastructures et de ses services (professionnels médicaux, station à taille humaine, environnement naturel).

Les hébergeurs et les commerçants adhèrent au respect de mesures barrières et protocoles sanitaire pour la sécurité de leur clientèle.

L'Office de Tourisme renseigne et accompagne les curistes pour un séjour agréable et réussi.

Les services spécialisés de la ville oeuvrent avec bon sens à la propreté et à la qualité des installations de la station.

En 2021, Balaruc-les-Bains fait partie des 10 premières destinations tendances plébiscitées par les utilisateurs de l'application Airbnb pour un séjour de 18 jours.



L'eau thermique de Balaruc-les-Bains

Une ressource unique et préservée

Une eau chlorurée, sodique, sulfatée, calcique, magnésienne et également riche en carbonates.

L'eau thermique de Balaruc-les-Bains possède des vertus curatives qui lui valent d'être utilisée en rhumatologie et phlébologie.

À Balaruc, le thermalisme rythme l'histoire de la cité depuis l'Antiquité.



Partie il y a 100 000 ans des Causses d'Aumelas et de la montagne de la Gardiole,



l'eau thermique de Balaruc-les-Bains provient de sources naturelles profondes (2 000 m) et a traversé différentes couches rocheuses



s'enrichissant année après année en oligoéléments et sels minéraux essentiels (Calcium, Magnésium, Potassium, Manganèse, etc.) ;



captée entre 120 et 404 m de profondeur à une température naturelle comprise entre 37°C et 49°C



elle est directement acheminée vers l'établissement thermal où sa qualité bactériologique est rigoureusement contrôlée (25 000 analyses/an).

CARACTÉRISTIQUES MINÉRALES

DE L'EAU THERMALE DE BALARUC-LES-BAINS

CATIONS MG/L

Calcium	660
Magnésium.....	510
Sodium	4 900
Potassium	180
Fer	0.10
Manganèse.....	0.042
Aluminium.....	0.02
Arsenic	<0.005

ANIONS MG/L

Chlorure.....	9 150
Bicarbonique	550
Sulfates	1360
Bromures.....	27.6
Métaux :	
Fer.....	50 µg/L
Manganèse.....	65 µg/L